

Publications

la version
papier

Novembre 2008

Parc naturel régional Livradois - Forez

Les dynamiques démographiques

Directeur de la publication

> Michel GAUDEY

Directeur régional de l'INSEE

Rédaction en chef

> Sébastien TERRA

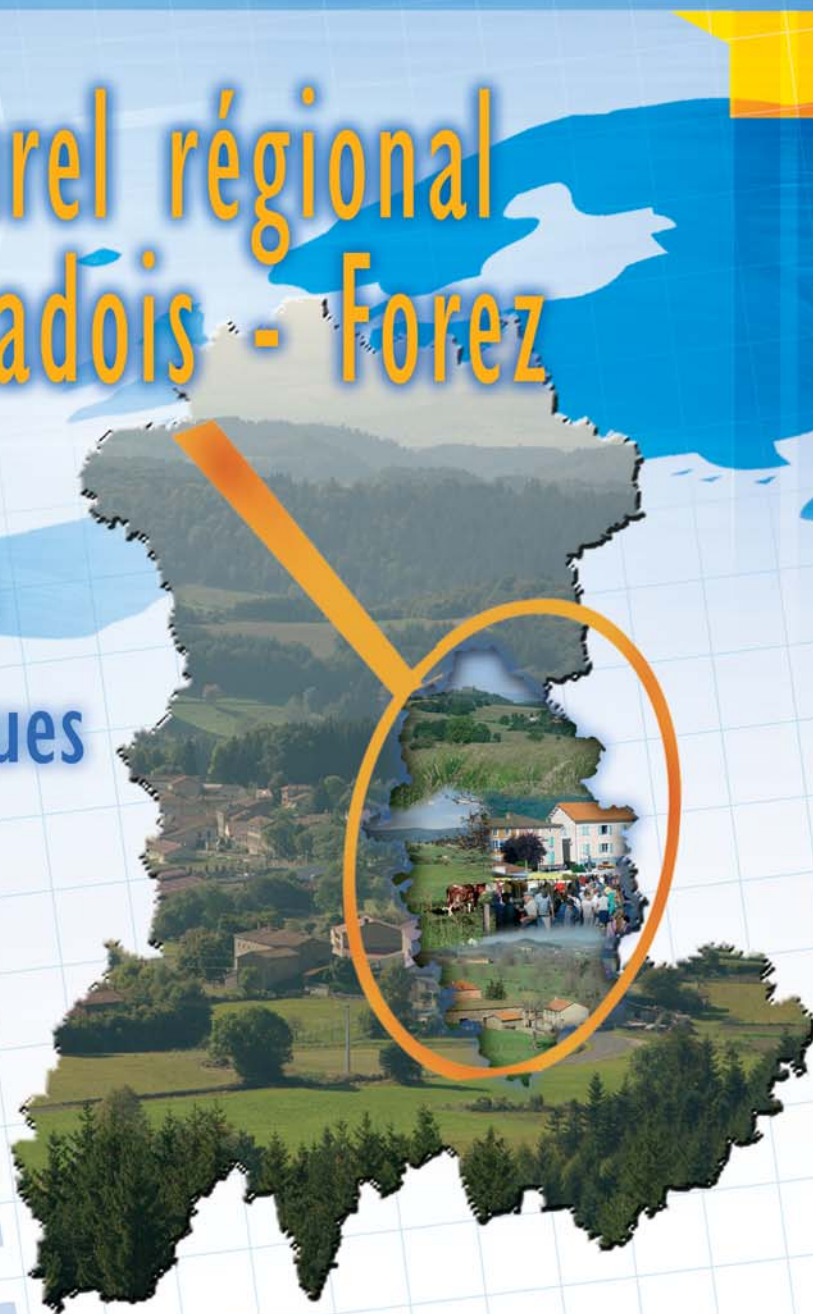
Composition et mise en page

> Free mouse 06 87 18 23 90

> INSEE

www.insee.fr/auvergne

> Toutes les publications accessibles en ligne



Une nouvelle charte pour le Parc naturel Livradois Forez

Dans la perspective du renouvellement de sa Charte, le Parc naturel régional Livradois Forez souhaite mieux comprendre les enjeux démographiques pour les 15 prochaines années. Il s'agit pour le Parc de déterminer les leviers de l'action publique capable d'infléchir les tendances démographiques.



En effet, si les tendances démographiques actuelles se poursuivent, plusieurs questions doivent interroger les responsables du PNR Livradois Forez.


- Avec le vieillissement de sa population, le Livradois Forez va être confronté au manque de renouvellement de ses forces vives avec notamment des risques de tension sur le marché de l'emploi et de déclin des activités économiques.
- La diminution de population risque de fragiliser la rentabilité de certains services, et donc de compromettre leur présence dans les zones rurales.
- Le maintien de la population ne peut se faire qu'en agissant sur le solde migratoire. Attirer de nouvelles populations implique d'agir à la fois sur l'emploi, l'habitat et les services. Mais, la qualité de vie suffira-t-elle à attirer de nouvelles populations ? Faut-il mettre en place un service d'accueil de nouvelles populations ? Comment faire évoluer les mentalités locales pour une culture de l'accueil ?...
- La baisse du nombre de jeunes va mécaniquement conduire à une diminution des effectifs scolarisables et rendre plus difficile le maintien d'équipements de proximité pour les enfants.
- Le vieillissement de la population nécessite d'anticiper sur les équipements et les services indispensables aux personnes âgées.
- Dans les zones qui connaissent une augmentation de population, la périurbanisation conduit à une banalisation des paysages par la construction de lotissements standardisés, modifie les attentes sociales en termes de service à la population, et change les relations sociales traditionnelles de l'espace rural. La croissance de ces espaces nécessite une maîtrise beaucoup plus grande de l'urbanisme.

Cependant, les tendances démographiques observées ne vont pas nécessairement se poursuivre. Avec l'augmentation des coûts de transport, la péri-urbanisation va-t-elle se poursuivre au même rythme ou selon les mêmes modèles ?

- Les politiques de redynamisation du bassin de Thiers sauront-elles inverser son solde migratoire ?
- L'arrivée à la campagne de populations à la recherche d'une qualité de vie va-t-elle se poursuivre ?

Les quelques exemples d'interrogations sur le renouvellement nécessaire de la population du Livradois Forez illustrent les problématiques qui sont au centre du projet politique de la future Charte du Parc, en faveur d'un développement durable du territoire qui implique nécessairement une conception beaucoup plus frugale que par le passé de la consommation de l'espace.


Parc naturel régional Livradois Forez
 63880 Saint Gervais sous Meymont
 Tél : 04 73 95 57 57
<http://parc-livradois-forez.org/>


Tony BERNARD
 Président du Parc naturel régional Livradois-Forez

Parc naturel régional Livradois - Forez : les dynamiques démographiques

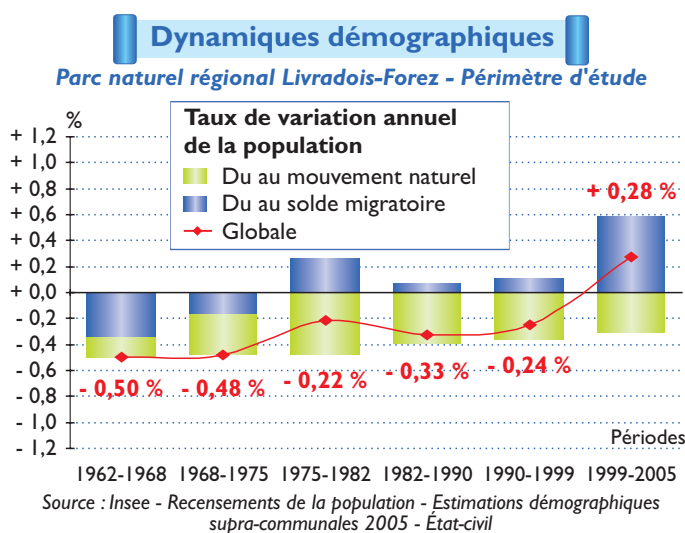
Depuis 1999, après plus d'un demi-siècle de baisse, la population du Parc naturel régional Livradois-Forez est en hausse. Cette croissance nouvelle, portée par une amélioration de l'attractivité, se concentre dans la frange ouest gagnée par la périurbanisation clermontoise. Les apports migratoires ne pourront toutefois enrayer durablement la baisse de population, ni infléchir son vieillissement. À l'horizon 2030, selon les trois scénarios démographiques étudiés, l'évolution de population pourrait être comprise entre - 4 % et 0 %. Cette diminution s'accompagnerait d'une nette progression de la population âgée, notamment dans la partie la plus rurale du Parc. La bordure périurbaine plus jeune et en forte croissance se démarquerait de plus en plus du reste du Parc.

➤ Vincent VALLÈS, Insee Auvergne

Au 1^{er} janvier 2005, la population du périmètre d'étude du Parc naturel régional Livradois-Forez⁽¹⁾ est estimée à 126 500 habitants, soit 2 100 de plus qu'en 1999. Cette croissance démographique récente marque une rupture avec les baisses constatées au cours des décennies précédentes. De 1982 à 1999, la population du Parc a baissé en moyenne de 0,32 % chaque année, soit une perte trois fois plus importante que celle enregistrée en Auvergne. De 1999 à 2005, le taux de croissance annuelle de la population du Parc s'est inversé (+ 0,28 %). Il est désormais similaire à la moyenne régionale. Cette évolution démographique favorable est uniquement due à un regain d'attractivité. Depuis 1999, les personnes venant s'installer dans le Parc sont nettement plus nombreuses que celles qui le quittent. De 1999 à 2005, l'excédent migratoire annuel est ainsi estimé à près de 710 personnes. L'augmentation annuelle de population due au solde migratoire (+ 0,58 %) est cinq fois plus importante que celle constatée entre 1990 et 1999 et compense désormais les pertes de population dues au déficit naturel (excédent des décès sur les naissances). Toutefois, ce constat favorable doit être nuancé. L'attractivité et le dynamisme démographique ne se diffusent pas de façon uniforme sur l'ensemble du territoire.

La périurbanisation moteur de la croissance démographique.

La croissance démographique se concentre dans les communes de la façade ouest proposant un accès rapide et aisé aux agglomérations clermontoise et, dans une moindre mesure, issoirienne. Elle est soutenue par un net excédent migratoire lié à l'étalement de ces centres urbains.



De nombreux jeunes ménages viennent ainsi habiter dans ces communes du Parc alliant cadre rural, offre foncière et proximité du principal espace économique auvergnat où ils travaillent. Cette partie du Parc gagnée par la périurbanisation est le véritable moteur de la croissance démographique.

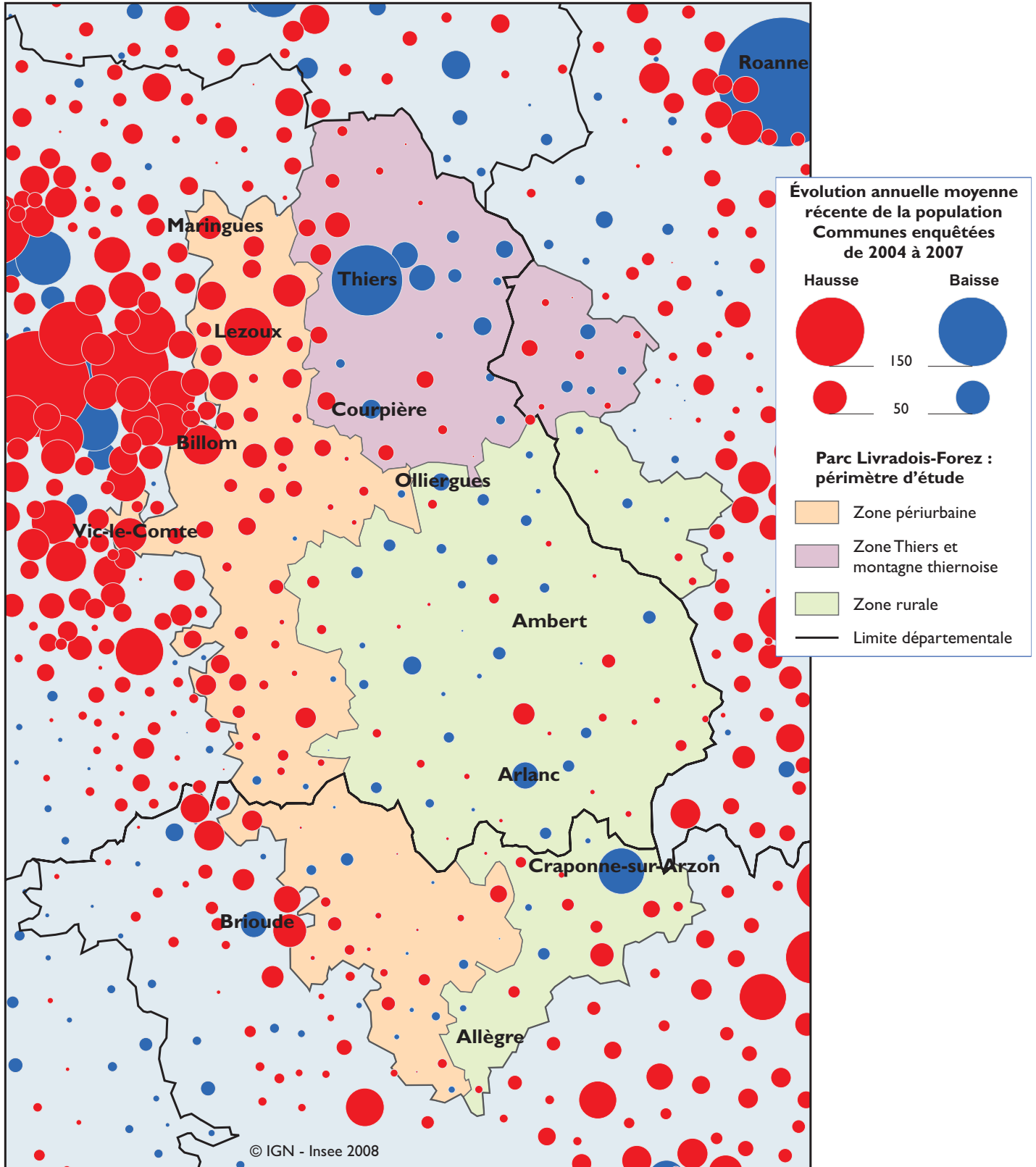
⁽¹⁾ Le territoire retenu dans cette étude reprend le périmètre d'étude du Parc naturel régional Livradois-Forez défini lors des travaux préparatoires à la révision de sa charte. Plus vaste que celui du Parc actuel il intègre 36 nouvelles communes dont 18 du bassin de Noirétable dans le département de Loire.

Indicateurs démographiques - Parc naturel régional Livradois-Forez

	Estimation de population 2005	Variation annuelle moyenne de la population		Variation annuelle de la population			
		de la population		due au solde naturel		due au solde migratoire	
		1990-1999	1999-2005	1990-1999	1999-2005	1990-1999	1999-2005
Périmètre d'étude	126 500	- 0,24 %	+ 0,28 %	- 0,36 %	- 0,31 %	+ 0,11 %	+ 0,58 %
Zone périurbaine	46 400	+ 0,33 %	+ 1,10 %	- 0,40 %	- 0,22 %	+ 0,73 %	+ 1,32 %
Zone rurale	35 400	- 0,54 %	- 0,17 %	- 0,59 %	- 0,61 %	+ 0,05 %	+ 0,44 %
Zone Thiers	44 700	- 0,54 %	- 0,18 %	- 0,13 %	- 0,15 %	- 0,41 %	- 0,03 %

Source : Insee - Recensements de la population - Estimations démographiques supra-communales 2005

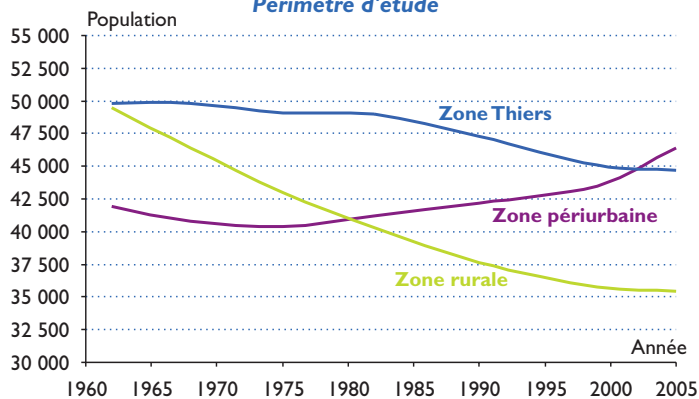
Évolution annuelle récente de la population



Source : Insee - Enquêtes annuelles de recensement 2004 - 2007

Population depuis 1962 par zone

Parc naturel régional Livradois-Forez -
Périmètre d'étude



Source : Insee - Recensements de la population - Estimations démographiques 2005

Le taux de croissance annuel de la population dû au solde migratoire a doublé passant de 0,7 % de 1990 à 1999 à 1,4 % sur la période 1999-2005. Dopée par cette forte attractivité, la population a augmenté de 1,1 % en moyenne chaque année depuis 1999. Le contraste est important avec le reste du Parc. Dans la zone de Thiers ou dans celle plus rurale recouvrant les bassins d'Ambert et de la Haute-Loire, la population accuse depuis 1999 une baisse annuelle moyenne de 0,2 %. De 1999 à 2005, l'attractivité s'est également développée dans ces deux zones. Mais les arrivées de population n'y sont pas suffisantes pour résorber un important déficit naturel lié au vieillissement de la population.

Une population plus âgée que la moyenne régionale

À l'image des zones rurales du Massif central, le vieillissement de la population demeure une caractéristique majeure de la démographie du Parc. Depuis une trentaine d'années, la faiblesse de la natalité, le départ des jeunes et l'arrivée de seniors ont en effet amplifié cette tendance. Ainsi, en 2005, en moyenne, un habitant du Parc a 42,8 ans, soit 1 an de plus qu'un Auvergnat et 3,6 ans de plus qu'un résident métropolitain.

La population âgée est plus représentée que dans la moyenne régionale : en 2005, 27 % des habitants du Parc Livradois-Forez ont plus de 60 ans, contre 25 % pour la région. L'écart s'est accentué au cours des vingt dernières années.

Dans la zone du Parc gagnée par la périurbanisation, l'arrivée de jeunes ménages accompagnés de leurs enfants limite le vieillissement de la population. La structure par âge y est identique à celle du reste de l'Auvergne. En revanche, hors de toute influence urbaine, les espaces les plus isolés du Parc se caractérisent par une sous-représentation de la population jeune et une nette surreprésentation des générations les plus âgées : un habitant sur deux a plus de 46 ans et 30 % des habitants ont plus de 60 ans.

Horizon 2030 : une population stable ou en baisse selon le niveau de l'attractivité

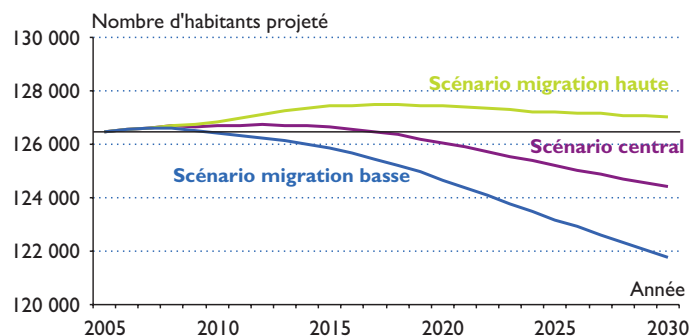
Le taux de croissance de la population du Parc dépendra essentiellement du rythme auquel va se poursuivre la périurbanisation. Si les comportements migratoires observés sur la période 1990-2005 ne connaissent pas de changement profond, si la fécondité se maintient au niveau observé en 2005 et si la poursuite des gains d'espérance de vie perdure (scénario central de projection démographique), la population du périmètre d'étude du Parc Livradois-Forez devrait atteindre 124 400 habitants en 2030, soit 1,6 % de moins qu'en 2005.

Cette décroissance de la population s'expliquerait uniquement par l'aggravation du déficit naturel, qui à partir de 2015 redeviendrait supérieur à l'excédent migratoire. L'ampleur de la variation de population dépendra du niveau futur de l'attractivité. Si elle se renforce, ce qui revient à envisager la poursuite et l'accentuation de la périurbanisation clermontoise, la population pourrait à moyen terme être stabilisée. Selon ce scénario « migration haute », le Parc Livradois-Forez compterait 127 000 habitants en 2030, soit 0,4 % de plus qu'en 2005. Dans un contexte d'augmentation des coûts de transport, ce scénario pourrait être remis en cause.

L'adoption de mesures visant à maîtriser ou freiner l'étalement urbain (actions entreprises par la métropole clermontoise pour retenir ses actifs ou choix politique des élus locaux face à des contraintes spatiales et environnementales par exemple) conduirait aussi à une situation démographique plus défavorable.

Projections de population selon les différents scénarios

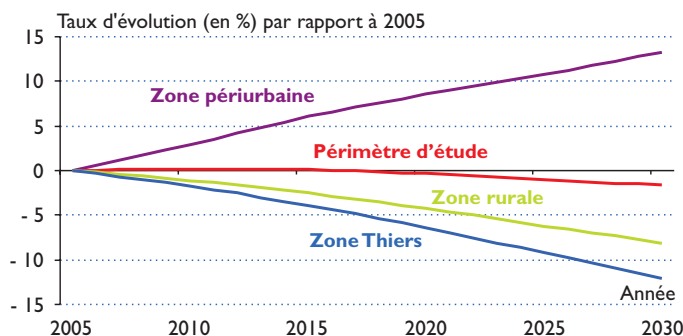
Population du Parc naturel régional Livradois-Forez -
Périmètre d'étude



Source : Insee - Modèle Omphale base 2005

Projections de population par type de zone - Scénario central

Parc naturel régional Livradois-Forez -
Périmètre d'étude



Source : Insee - Modèle Omphale base 2005

Évolution de la population par type de zone à l'horizon 2030 - Parc naturel régional Livradois-Forez

	Population estimée 2005	Scénario central		Scénario migration haute		Scénario migration basse	
		Population projetée 2030	Taux de variation 2005/2030	Population projetée 2030	Taux de variation 2005/2030	Population projetée 2030	Taux de variation 2005/2030
Périmètre d'étude	126 500	124 400	- 1,6 %	127 000	+ 0,4 %	121 800	- 3,7 %
Zone périurbaine	46 400	52 600	+ 13,3 %	53 700	+ 15,7 %	51 500	+ 10,9 %
Zone rurale	35 400	32 500	- 12,0 %	33 200	- 6,2 %	31 900	- 10,0 %
Zone Thiers	44 700	39 300	- 8,1 %	40 100	- 10,2 %	38 400	- 13,9 %

Source : Insee - Projections de population - Modèle Omphale base 2005

Dans le cas où les apports migratoires viendraient à se réduire, le Parc connaîtrait à nouveau une baisse sensible de sa population. Selon le scénario « migration basse », le nombre d'habitants serait proche de 121 800 en 2030, soit une baisse de 3,7 %. L'ampleur des migrations, notamment celles liées à l'étalement urbain sont un enjeu démographique majeur pour le Parc. Suivant les différents niveaux d'attractivité étudiés, la variation de population du Parc fluctuerait entre + 500 et - 5 700 habitants d'ici 2030.

Risque d'un développement démographique à deux vitesses

En outre, sauf si les futurs habitants venaient s'installer dans les espaces les moins peuplés, la « fracture démographique » déjà observée entre les communes gagnées par la périurbanisation et le reste du Parc devrait s'accroître. Les baisses de population devraient essentiellement concerner les zones à la fois les moins attractives et les plus âgées. En revanche la bordure gagnée par la périurbanisation connaîtrait une forte progression. Le taux de croissance de la population pourrait ainsi varier de 11 % à 16 % dans cette zone suivant le niveau atteint par l'attractivité.

En 2030, selon le scénario central, 52 600 habitants pourraient y habiter soit une augmentation de 13 % entre 2005 et 2030. Ne bénéficiant pas de l'arrivée de jeunes ménages, le reste du Parc devrait accuser des baisses sensibles. De 2005 à 2030, celles-ci seraient comprises entre - 6 % et - 10 % dans la zone rurale et entre - 10 % et - 14 % dans la zone de Thiers, la moins attractive.

Une dégradation attendue du déficit naturel

Selon les trois scénarios étudiés, la baisse projetée de la population s'explique par la dégradation du déficit naturel (excédent des décès sur les naissances).

En 2030, selon le scénario central on devrait comptabiliser 675 décès de plus que de naissances, contre 400 en 2005. Sur l'ensemble de la période, les naissances devraient être en nette baisse. Ainsi, si la fécondité se stabilisait au niveau atteint en 2005, le nombre annuel de naissances dans le Parc diminuerait progressivement de 1 140 actuellement à près de 945 en 2030. Cette baisse de 17 % des naissances trouverait son explication principale dans la diminution du nombre de jeunes parents potentiels. En effet, dans un Parc fortement frappé, par la baisse de natalité sur la période 1975-1990, et par l'émigration des jeunes, ce sont des générations de moins en moins nombreuses qui atteignent progressivement l'âge de la maternité. En 2005, on estime dans le périmètre d'étude du Parc à 14 250 le nombre de jeunes femmes de 20 à 40 ans. Selon le scénario central, elles ne seraient plus que 11 330 en 2030. En l'absence d'un relèvement durable de l'attractivité sur les jeunes adultes, le nombre de jeunes mamans potentielles pourrait ainsi diminuer de 20 % de 2005 à 2030.

Diminution des effectifs scolarisables

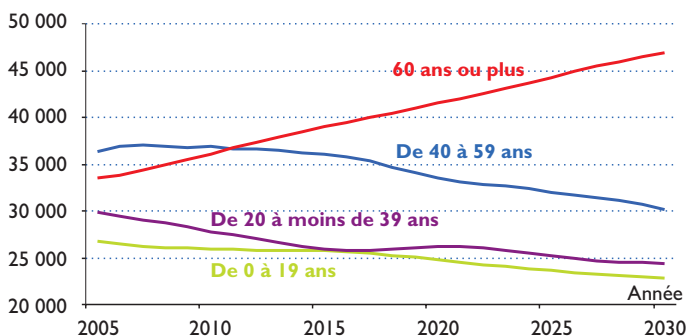
Quel que soit le scénario démographique envisagé, le nombre de jeunes diminuerait. Par rapport à l'Auvergne, la baisse du nombre de jeunes serait plus accentuée. Ainsi, selon le scénario central, le Parc enregistrerait une décroissance de 14 % de sa population de moins de 20 ans entre 2005 et 2030. Cette baisse serait ainsi bien plus importante que celle projetée au niveau régional (- 9 %). Toutefois, cette baisse du nombre de jeunes ne devrait pas affecter la zone périurbaine qui voit actuellement s'installer des familles avec leurs enfants.

En 2030, ils devraient être, selon le scénario central, aussi nombreux qu'en 2005. En revanche, dans le reste du Parc la baisse sera beaucoup plus conséquente. Le nombre de jeunes de moins de 20 ans devrait ainsi diminuer de 20 % dans la zone rurale et de 25 % dans celle de Thiers, soit près d'un jeune sur quatre en moins d'ici 2030.

La baisse attendue du nombre de jeunes, quel que soit le scénario retenu, aurait des conséquences sur les effectifs scolaires et étudiants. En 2005, 21 600 enfants et adolescents sont âgés de 3 à 18 ans. En 2030, ils ne seraient plus que 18 700 selon le scénario central et 19 600 selon le scénario « migration haute » qui sous-tend une arrivée plus importante de jeunes familles accompagnées de leurs enfants.

Projections de population par grande tranche d'âge - Scénario central

Parc naturel régional Livradois-Forez - Périmètre d'étude



Source : Insee - Modèle Omphale base 2005

Évolution de la population par grande tranche d'âge - Parc naturel régional Livradois-Forez

	Population estimée 2005	Scénario central		Scénario migration haute		Scénario migration basse	
		Population projetée 2030	Taux de variation 2005/2030	Population projetée 2030	Taux de variation 2005/2030	Population projetée 2030	Taux de variation 2005/2030
Périmètre d'étude	126 500	124 400	- 1,6 %	127 000	+ 0,4 %	121 800	- 3,7 %
De 0 à 19 ans	26 700	22 800	- 14,6 %	23 600	- 11,6 %	22 100	- 17,2 %
De 20 à 39 ans	29 800	24 400	- 18,1 %	25 300	- 15,1 %	23 600	- 20,8 %
De 40 à 59 ans	36 400	30 200	- 17,0 %	30 900	- 15,1 %	29 500	- 19,0 %
60 ans ou plus	33 600	47 000	+ 39,9 %	47 200	+ 40,5 %	46 600	+ 38,7 %

Source : Insee - Projections de population - Modèle Omphale base 2005

Ainsi à fécondité constante la baisse du nombre d'enfants scolarisables pourrait varier de 11 % à 16 %, selon le niveau de l'attractivité.

Vers une accentuation du vieillissement

Le vieillissement de la population est inéluctable, tant au niveau national que régional. Il découle de l'avancée en âge des fortes générations nées entre 1945 et 1975. Dans le Parc Livradois-Forez, le vieillissement de la population sera plus accentué. Ainsi, en 2030, selon le scénario central, la population du Parc aurait en moyenne 47,3 ans. De 2005 à 2030, la progression de l'âge moyen (+ 4,5 ans) serait plus importante que celle attendue au niveau national (+ 3,6 ans) et régional (+ 4,0 ans). À l'horizon 2030, dans le Parc, un habitant sur deux aurait plus de 50 ans.

De 2005 à 2030, suivant le scénario central, le nombre d'habitants du Parc âgés de plus de 60 ans augmenterait de 40 %. La part des seniors de 60 ans ou plus ne va pas cesser d'augmenter. En 2005, ils représentent 27 % de la population du Parc. En 2030, 38 % des habitants du Parc auraient plus de 60 ans. À cette date, pour 100 jeunes de moins de 20 ans, on comptabiliserait 206 habitants de 60 ans ou plus, contre 126 en 2005. Ce ratio serait nettement supérieur à celui projeté pour la région. En moyenne, en Auvergne, en 2030, on dénombrait 176 seniors de 60 ans ou plus pour 100 jeunes.

En 2030, un habitant sur dix aurait plus de 80 ans

D'ici 2030, le nombre de personnes très âgées devrait relativement peu dépendre du rythme de croissance de l'attractivité. Selon les trois scénarios démographiques envisagés, la progression du nombre de personnes âgées de 80 ans ou plus serait comprise entre 45 % (scénario « migration basse ») et 47 % (scénario « migration haute »). En 2030, les seniors de 80 ans ou plus représenteraient alors 11 % de la population du Parc, contre 6 % en 2005. Les papy-boomers qui atteignent 60 ans en 2005 auront 75 ans en 2020. Ainsi les années 2005-2020 verraient essentiellement croître le nombre des 60-74 ans et les années 2020-2030 celui des 75 ans ou plus. Selon le scénario central, le rythme de progression des plus de 75 ans va s'accélérer passant de + 5 % de 2005 à 2020 à + 30 % de 2020 à 2030. Selon ce même scénario, 14 000 seniors auraient entre 75 et 84 ans en 2030 et 5 240 auraient fêté leur 85^e anniversaire. Ils seraient respectivement 2 700 et 2 400 de plus qu'en 2005, soit une progression de 24 % et 86 %.

➤ Méthodologie

☐ Méthode et données utilisées dans les projections

À partir des effectifs par sexe et âge de la population issue des Estimations Localisées de Population en 2005, l'Insee a réalisé de nouvelles projections de population à l'aide du modèle OMPHALE. Cette méthode consiste à simuler l'évolution des effectifs par sexe et âge d'une population à partir de trois composantes : la natalité, la mortalité et les migrations. La population de l'année $n+1$ est obtenue en faisant vieillir les individus d'un an, en appliquant des taux de fécondité par âge aux femmes de 15 à 49 ans, des taux de mortalité et des quotients migratoires par sexe et âge (rapports des entrées dans la zone moins les sorties à un âge donné sur la population de cet âge) à l'ensemble de la population. La méthode est appliquée ainsi année après année jusqu'à la fin de la période de projection.

Le modèle ne prend pas en compte les modifications de l'environnement (marché foncier, impact et effets correctifs des politiques publiques territoriales...). Les projections de population ne sont pas des prévisions mais un prolongement des tendances démographiques observées dans le passé en fonction d'hypothèses choisies. Il n'est pas affecté a priori de probabilité aux scénarios démographique retenus. Le scénario central reprend les principales tendances observées entre 1990 et 2005. Des variantes ont été simulées pour chaque composante afin de mesurer l'impact d'évolutions différentes de celles retenues dans le scénario central.

☐ Les différents scénarios de projection de population

Le scénario central

Dans le « scénario central » les taux de fécondité par âge sont maintenus à leur niveau de 2005 ; la mortalité baisse au même rythme que celui observé en France métropolitaine sur les quinze années 1988-2002 ; les quotients de solde migratoire ont été estimés sur la période 1990-2005, et sont maintenus sur la période de projection. Les projections sont ensuite calées sur la projection nationale de telle sorte que le solde migratoire métropolitain soit de + 100 000 individus par an.

Le scénario « migration haute »

Pour les migrations, le scénario « migration haute » consiste à augmenter les quotients de solde migratoire du scénario central de 0,001, soit un migrant de plus pour 1 000 habitants, en se calant sur un solde migratoire qui atteindrait 150 000 migrants en 2010 en France métropolitaine et resterait stable ensuite.

Le scénario « migration basse »

Dans le scénario « migration basse », les quotients de solde migratoire sont diminués de 0,001, ce qui équivaut à un migrant de moins pour 1 000 habitants. La projection est calée sur un solde migratoire métropolitain qui atteindrait 50 000 migrants en 2010, puis serait stable jusqu'en 2030.